



21 DEC. 2009



CA N° 484

Saint-Pierre, le 17 Décembre 2009,

Association des Amis du Feu Rouge
28 Rue Louis Pasteur B.P.4234
97500 Saint Pierre et Miquelon
Tel 41.38.05 Fax 41.34.08
feurouge@cheznoo.net

Monsieur le Président
du Conseil Territorial
SAINT-PIERRE

Monsieur le Président,

L'Association des Amis du Feu Rouge a pour vocation d'apporter «une aide aux actions éducatives » au sein de l'école. Dans ce cadre, elle a rémunéré à plusieurs reprises des personnes qui ont travaillé au bénéfice des enfants.

Depuis la rentrée 2009-2010, le Conseil des Maîtres et le Comité des Parents d'Elèves du « Feu Rouge » de même que ceux des écoles « L'Île-aux-Enfants » et « Henriette Bonin » regrettent la suppression par la Municipalité des intervenants extérieurs en Anglais.

Ces locuteurs natifs assuraient depuis trente ans, une qualité, une cohérence et une continuité de l'enseignement de l'Anglais auprès des professeurs et au profit des élèves dans les trois écoles précitées. Pourtant, les nouvelles exigences internationales et notre contexte géographique spécifique nous commandent plus que jamais de redonner priorité à cette initiation.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, je sollicite par la présence un concours financier de vingt mille euros au titre de 2010 pour permettre de rétablir dès janvier prochain le dispositif qui était en vigueur avant la dernière rentrée et ce à la satisfaction générale.

L'« Association des Amis du Feu Rouge » recruterait ainsi pour le compte des trois écoles, une personne agréée en Anglais par un Inspecteur de l'Education Nationale. Une convention Collectivité Territoriale/Association établirait ce fait, ainsi que la nécessité de constituer en bonne et due forme un contrat de travail (CDI ou CDD à déterminer) avec l'intervenant-salarié sur la base de 84 heures par mois, avec la garantie du financement annuel et pérenne par votre Administration.

Vous remerciant à l'avance de toute la bienveillante considération que vous voudrez bien réserver à la présente, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression des mes sentiments très distingués.

Le Président,

André URTIZBEREA